

Image not found or type unknown



Concernant la notification faite prefet

Par **calendullla**, le **09/06/2016 à 20:04**

Bonjour ,
Concernant la notification faite au préfet deux mois avant l'assignation du locataire j'ai fourni la copie de la lettre de l'huissier mais le juge a reporté l'affaire ,dit que c'est la prefecture qui envoie la notification .Est ce l'huissier qui la reçoit ou moi même .Pouvez vous m'informer de comment se déroulent les choses .Car je perds deux mois pour report ...
Merci pour votre réponse.